



Circuler à vélo

Une place importante accordée au vélo

À Saint-Brieuc, on donne toute sa place au vélo.

De nombreux aménagements cyclables, ainsi que des voies (principalement en centre ville) en double sens cyclables ;

Une maison de vélo (parvis nord de la Gare SNCF de Saint-Brieuc) ;

Deux stations vélo (gare SNCF et aux Villages)

Quatre stations de recharge de Vélo à Assistance Électrique : Campus Mazier | Parvis nord de la Gare SNCF | Place Duguesclin | Port du Légué

La politique "vélo" de la Ville s'inscrit dans le schéma directeur cyclable de Saint-Brieuc Armor Agglomération, qui donne un cadre de référence aux programmations d'aménagements cyclables portés par les communes. L'objectif est de proposer un réseau cyclable cohérent sur le périmètre de l'agglomération, mais aussi de développer des services pour favoriser la pratique du vélo.

Pour en savoir plus, rdv sur [le site de Saint-Brieuc Armor Agglomération](#)



HÔTEL DE VILLE

Place du Gén. de Gaulle CS 72365
22023 SAINT-BRIEUC Cedex 1
02 96 62 54 00
Lun-Ven : 8h-12h30 / 13h30-17h
Sam : 9h-12h (formalités adm.)